



Conférence régionale
des élus de l'Estrie

Communiqué

10^e édition du Concours québécois de l'entrepreneuriat

La Conférence régionale des élus de l'Estrie veut encourager la culture entrepreneuriale

Sherbrooke, le 8 mai 2008 – La Conférence régionale des élus de l'Estrie (CRÉ de l'Estrie) est très heureuse de s'associer à la dixième édition régionale du Concours québécois en entrepreneuriat, en présentant les prix « Collégial collectif » et « Universitaire individuel / petit groupe » dans le volet entrepreneuriat étudiant.

En octobre 2006, la CRÉ de l'Estrie a adopté le Plan de développement 2007-2012 et a reconnu d'emblée l'importance de stimuler l'entrepreneuriat dans la région. Aussi, depuis plus d'un an, elle travaille à élaborer une stratégie entrepreneuriale avec des partenaires du milieu. Cette stratégie permettra de développer à la fois une culture et des qualités entrepreneuriales afin de maintenir le niveau de développement de la région.

« Cela a été tout naturel pour la CRÉ de l'Estrie de s'associer au Concours québécois en entrepreneuriat. Notre région est particulièrement dynamique en matière d'entrepreneuriat, souligne Marie-Hélène Wolfe, directrice générale de la Conférence régionale des élus de l'Estrie. En effet, elle gagne la palme des régions les plus entreprenantes du Québec, avec une personne sur cinq, âgée entre 35 et 64 ans, qui est propriétaire-dirigeant d'une entreprise et 14 % des 18-34 ans sont en pré-démarrage ou en démarrage d'entreprise.* Nous devons soutenir cette flamme. »

La Conférence régionale des élus de l'Estrie reconnaît le Concours québécois en entrepreneuriat comme faisant partie de ces conditions gagnantes.

« Ce concours permet de reconnaître chez les étudiants, entre autres, leurs compétences entrepreneuriales, ajoute Madame Wolfe. Sur ce, nous adressons les plus vives félicitations aux écoles et professeurs qui encouragent et accompagnent leurs élèves dans des projets de ce type. Nous les incitons à poursuivre dans ce sens, car ils contribuent à former une génération qui créera et bâtira des communautés économiques saines et viables et ce, avec passion. »

Mise en place en avril 2004, la Conférence régionale des élus de l'Estrie est l'interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec en matière de développement régional pour le territoire de l'Estrie. En concertation avec ses partenaires, elle voit à promouvoir et à stimuler le développement économique, social, culturel, communautaire et s'engage à offrir un encadrement propice à l'établissement des personnes, de leurs milieux et de leurs collectivités.

-30-

* Selon une étude réalisée par madame Nathaly Riverin, directrice du Global Entrepreneurship Monitor (GEM) en décembre 2007.

Pour informations et
entrevues :

Madame Marie-Hélène Wolfe
Directrice générale
Conférence régionale des élus de l'Estrie
Tél. : 819 563-1911